

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2024/09/19-01

**Modification de la structure haute de l'offre de formation 2024/2028 composantes
(vague 1)**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 19 septembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L613-1,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2023/03/16-09-CA du Conseil d'administration relative à la structure haute de l'offre de formation dans le cadre du contrat d'établissement 2024/2028, et à la demande d'accréditation pour les diplômes de premier, deuxième cycles, ainsi que les diplômes des formations en santé de troisième cycle,

Considérant l'évolution des maquettes d'enseignement, certains intitulés de parcours doivent être modifiés,

Considérant la nécessité de paramétrer les intitulés de parcours sur les plateformes de recrutement pour la rentrée 2025/2026,

Après examen,

Article unique :

REND UN AVIS FAVORABLE aux modifications de la structure haute de l'offre de formation présentées par les composantes d'Aix-Marseille université, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

Vague 1 :

EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

FDS - Faculté des sciences

FDSP - Faculté de droit et science politique

FEG - Faculté économie et gestion

Cet avis est rendu à l'unanimité

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 19 septembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

